

## CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

Les présentes conditions générales d'utilisation ont pour objet de définir les conditions et modalités d'utilisation des services disponibles sur le site [www.actulegales.fr](http://www.actulegales.fr).

Elles seront seules applicables, même en cas d'indication contraire mentionnée par ailleurs.

Aucune tolérance ne pourra être interprétée comme valant renonciation à un droit.

**Le service Actulégaes est édité par l'Association de la presse de la presse pour la transparence économique (Apte).**

Ce service est mis à disposition du public conformément aux dispositions de l'article 2 du [décret N° 2012-1547 du 28 décembre 2012](#), relatif à l'insertion des annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce dans une base numérique centrale.

**L'utilisation du service actulegales.fr entraîne l'acceptation expresse et sans réserve des conditions générales d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.**

### ACCESSIBILITE

La base de données numérique centrale, accessible au public depuis le service internet actulégaes.fr, contient l'ensemble des annonces publiées dans les journaux habilités à recevoir des annonces légales relatives aux sociétés et fonds de commerce, notamment celles prévues par le code de commerce en matière de constitution, de fonctionnement, de modification ou de dissolution des sociétés, y compris celles prévues par son livre VI relatif aux difficultés des entreprises, à l'exclusion des mesures de publicité propres aux personnes physiques prévues par le chapitre III du titre V en matière de faillite personnelle et d'interdiction de diriger, gérer, administrer ou contrôler une entreprise.

**Conformément à l'article 3 du décret cité ci-dessus, les annonces sont transmises dès leur**

publication à l'Apte, éditeur du service Actulégaes et responsable de la base de données, par le directeur de la publication du journal habilité, dans une version identique à celle qui a été publiée.

Les annonces sont mises en ligne dans un délai de sept jours suivant leur réception.

Chaque annonce mise en ligne comprend au moins l'intégralité des mentions figurant dans l'annonce publiée dans le journal habilité ainsi que le nom de ce journal et la date de publication dans ce journal.

Cette base de données numérique est accessible en ligne dans des conditions garantissant l'authenticité des annonces ainsi publiées.

Au cas où malgré l'ensemble des moyens mis en œuvre, une erreur ou une omission venaient à survenir, les utilisateurs sont invités à les signaler auprès d'Actulégaes qui procédera à leur mise en conformité dans les plus brefs délais.

Un formulaire à cet effet est accessible sur la page [« Nous contacter »](#).

## ANNONCES LEGALES 'ENTREPRISE

Actulegales.fr publie chaque jour les annonces légales relatives à la vie des entreprises, sociétés et fonds de commerce parues dans la presse française habilitée, depuis le 1er juillet 2010.

### ANNONCES LEGALES DE MOINS D'UN AN

Les annonces légales dont la publication est inférieure à une année calendaire sont proposées, gratuitement et sans identification, à la consultation.

### CONSERVATION DES ANNONCES

L'utilisateur peut choisir de conserver l'annonce sous un format pdf qui sera facturé au tarif indiqué sur le site à la date d'achat, quel que soit l'âge de l'annonce. Ce service est conditionné à la création d'un compte gratuit sur la Plateforme.

Toutes les annonces achetées par l'utilisateur seront conservées sur la Plateforme, sans limitation de durée

## APTE

## SERVICES ASSOCIES

**Surveillance entreprises** : Ce service payant vous permet de mettre sous surveillance une entreprise avec l'assurance de recevoir l'annonce dans votre boîte mail, dès sa mise en ligne sur la PF Actulégaes. La durée de la surveillance est de 12, 24 ou 36 mois.

**Alerte mail** : Ce service vous permet d'être alerté de la publication d'une annonce d'une entreprise ou d'un secteur d'activité. Gratuit, ce service est toutefois limité à 5 utilisations simultanées pour les bénéficiaires de l'offre « Basic ».

## FICHIERS D'ENTREPRISES

### Fichiers d'entreprises :

Ce service payant offre à l'utilisateur la possibilité de créer des fichiers d'informations à partir des données contenues dans les annonces légales d'entreprises (voir un exemple). Les fichiers sont tarifés en fonction du nombre de lignes contenus dans les fichiers tableurs qui vous sont proposés.

### Veille sectorielle :

Ce service payant offre à l'utilisateur la possibilité de surveiller un secteur d'activité ou un secteur géographique, selon de nombreux critères, et de recevoir à la fréquence et à la durée de son choix toutes les annonces concernées, sous la forme d'un fichier tableur.

Les fichiers sont tarifés en fonction d'une estimation du nombre d'annonces, en fonction de l'activité antérieure sur le segment de surveillance demandé.

Les fichiers sont envoyés par mail et conservés sur le site.

## OFFRE PREMIUM

Les utilisateurs qui souhaitent pouvoir bénéficier d'un forfait d'utilisation peuvent souscrire à l'offre « Premium », afin de bénéficier des avantages sur

la plateforme (liste non exhaustive et susceptible d'évolution):

- Consultation illimitée des annonces (cf Restriction)
- Alerte entreprises illimitées (durant la durée de la souscription)
- Réduction de 10 % sur les achats de fichiers d'entreprises
- Réduction de 10 % au service de Veille Sectorielle

## RESTRICTIONS

Les informations et formats sont protégés par des droits de propriété détenus par Actulegales.fr.

Aucune de ces informations ne peut être reproduite, modifiée, transmise, rediffusée, traduite, vendue, exploitée commercialement ou réutilisée de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit d'Actulegales.fr.

Seules sont autorisées la visualisation sur écran et l'impression sur papier ou sur support électronique, au bénéfice exclusif de l'utilisateur et pour ses besoins propres, ainsi que la transmission par fax ou email, à un destinataire lui-même lié par les mêmes restrictions d'utilisation.

En accédant ou en utilisant le site, l'utilisateur reconnaît se conformer aux dispositions de la loi. Il s'interdit notamment l'extraction, le transfert, le stockage, la reproduction de tout ou partie, qualitativement ou quantitativement substantielle, du contenu des bases de données figurant sur le site.

**La reproduction, la rediffusion ou l'extraction automatique par tout moyen d'informations figurant sur Actulégaes est interdite. L'emploi de robots, programmes, permettant l'extraction directe de données est rigoureusement interdit.**

Actulegales.fr se réserve le droit de suspendre sans préavis l'accès à tout ou partie des Services du site d'Actulegales.fr à l'utilisateur qui violerait les présentes dispositions et d'engager l'ensemble des procédures nécessaires par-devant les juridictions compétentes, pour faire cesser tout préjudice.

## JUSTIFICATIFS

Actulégaies met à la disposition des utilisateurs les coordonnées des journaux afin de permettre la délivrance, à toute personne qui en fait la demande, d'une copie d'une annonce dans son format imprimé. Cette copie est délivrée par l'éditeur du journal d'annonces légales, aux frais du demandeur.

Ce service est accessible depuis la page « [justificatifs](#) ».

Seuls font foi les originaux conservés par les journaux d'annonces légales dans lesquels ils ont été publiés et sont opposables aux tiers

## RESPONSABILITE

L'Utilisateur est seul responsable des interrogations qu'il formule et de l'utilisation qu'il fait des résultats obtenus et des conséquences directes ou indirectes de cette utilisation. Il appartient à l'Utilisateur d'en faire un usage conforme à la réglementation en vigueur et aux recommandations de la C.N.I.L.

En aucun cas, Actulégaies ne pourra être tenu pour responsable d'un quelconque dommage, de quelque nature que ce soit, résultant de l'utilisation des informations fournies.

De plus, la responsabilité d'Actulégaies ne peut être engagée pour retard ou défaillance tenant soit à un cas de force majeure, soit à un événement échappant à leur contrôle, soit encore du fait de l'Utilisateur.

Il est expressément convenu que la responsabilité d'Actulégaies ne peut être recherchée que pour faute prouvée et pour des dommages directs et prévisibles, exclusivement causés par un manquement d'Actulégaies à ses obligations à l'exclusion notamment des dommages indirects, des pertes de profit, de chiffre d'affaires, de clients, d'informations, préjudice commercial, forclusion dans la production de créances.

Si la responsabilité d'Actulégaies était retenue dans l'exécution du présent contrat, l'Utilisateur ne pourrait prétendre à d'autres indemnités et

dommages et intérêts, que (i) le remboursement des règlements qu'il a déjà effectués pour la partie du Service où se révèle une défaillance ou une erreur imputable à Actulégaies ou (ii) le non-paiement de cette partie du Service.

Actulégaies ne saurait être tenu responsable du non fonctionnement, d'une impossibilité d'accès ou de dysfonctionnement des services du fournisseur d'accès des Utilisateurs, à ceux du réseau internet. Il en sera de même pour toutes autres raisons extérieures à Actulégaies.

## PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Actulégaie a la qualité de responsable du traitement. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique pour répondre à votre demande et, le cas échéant, pour vous envoyer des offres commerciales.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de communication et de rectification des données vous concernant.

Pour exercer ce droit, veuillez contacter l'APTE par courrier au 17, Place des Etats Unis 75116 PARIS ou par courrier électronique à [contact@actulegales.fr](mailto:contact@actulegales.fr) accompagné d'une copie d'un titre d'identité en cours de validité.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

(12/04/2015)

## APTE